

Image not found or type unknown



Capital de SASU et fiscalisation

Par **SD71**, le **28/02/2021** à **12:16**

Bonjour,rrnrnJ'ai crée une SASU en tant que décoratrice d'intérieur en 2020 et je vais bientôt réaliser à titre personnel une plus-value sur mon habitation principale.rrnrnPuis-je basculer une partie de cette somme sur mon compte professionnel sans être imposable et sous quelle forme svp ?rrnrnMerci pour votre aide.

Par **Visiteur**, le **03/03/2021** à **09:40**

Bonjourrrnrn1/ La plus value n'est pas imposable, s'agissant de votre résidence principale.rrnrn2/ Vérifiez que vos statuts permettent une augmentation de capital.